



**Association
Interprofessionnelle
de la Filière Coton**

17 BP 988 Abidjan 17 -RCI

Tél. (225) 20 30 33 15/16

Fax : (225) 20 30 33 17

E-Mail : intercot @aviso.ci

www.intercoton.org

Directeur de Publication
TUO Lacina (PCA)

Responsable de la Rédaction
N'GUETTA K. Nicolas (SE)
Conception & Rédaction
FIHOX Laurent
Service Communication

**Abonnement gratuit
ou téléchargement de
la version PDF sur :**
www.intercoton.org

Campagne 2008/2009

**Prix d'achat
du coton graine**

- 1er choix = 185 F
- 2 ème choix = 155 F

SOMMAIRE

Vie de la filière

**BILAN 2008 ET
VOEUX 2009**

P.2 et 3

**UN ASSISTANT
TECHNIQUE A INTERCO-
TON**

P. 4

**Un atelier pour
Sauver la CIDT**

P. 4

**Statistiques
Les prévisions revues**
P. 4



Bulletin d'information de l'Association Interprofessionnelle de la filière Coton ivoirienne

N° 6

www.intercoton.org

NOV.- DEC. 2008

Vie de la filière

ARECA, INTERCOTON, AFFICOT-CI, APROCOT- CI

Bilan de 2008 et Voeux pour 2009



Par TUO Lacina, PCA

**E
D
I
T
O
R
I
A
L**

Dur, dur... Mais il y a des raisons d'espérer!

Nous avons decreté que la campagne en cours sera celle de la transition vers la reprise. Et nous comptons faire en sorte que ce soit ainsi, même si avec la crise financière qui a entraîné une baisse des cours, augure de quelques difficultés. Certes, ce sera dur mais nous devons tout faire pour parvenir dans un bref delais,

avec l'aide de l'Etat et de ses partenaires qui se préoccupent de notre filière, à parvenir à un niveau de production d'au moins 250 000 T. Cela est primordial pour la survie de notre filière.



Paix et prospérité à tous!

INTERCOTON

TUO Lacina, président :

" 2008, année du consensus naissant, 2009 année de la transition ... "



2008 a été marquée par un début de consensus et de solidarité entre producteurs et égreneurs qui se sont appropriés leur interprofession, pour laquelle ils ont jeté les bases de sa restructuration afin de mieux accompagner la reprise de la production.

Cela s'est traduit par l'adoption de nouveaux textes au cours de l'assemblée générale qui nous a porté à la présidence de l'INTERCOTON.

Toujours en 2009, l'Etat a :

- adopté le plan de stratégie de relance de la filière qui se décline en plans d'actions, eux aussi adoptés par les acteurs.;
 - apporté une subvention sur le prix de cession des engrais(NPK, Urée);
 - permis le financement des autres intrants par un prêt de la Banque Islamique de développement ;
 - bénéficié de l'appui de l'union Européenne qui a intervenu pour le paiement des arriérés dus aux producteurs dans le cadre de la liquidation de LCCI.
- Tous nos remerciement à l'Etat et à ses partenaires.

2009, nous plaçons cette année sous le signe de la transition pour la relance effective en 2010. Ce sera une année difficile avec la crise financiè-

re internationale qui a fait baisser encore les cours, mais nous devons garder espoir et tout faire pour faire remonter notre production, gage de notre survie.

Je souhaite la paix au pays, et à la filière, une bonne année 2009 et une bonne campagne 2009/2010 !

ARECA (Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde)

KPOLO Dominique, Directeur Exécutif :

" 2008, démarrage effectif du programme de relance; 2009 transition vers la relance "



En 2008, nous avons accentué notre présence sur le terrain à travers plusieurs missions de proximité.

Aussi, avec nos partenaires nous avons eu des rencontres d'envergures comme l'atelier sur la détermination des rôles entre l'Etat et l'interprofession.

Il faut retenir que dans une filière sinistrée comme la nôtre, la solidarité, la confiance mutuelle entre les acteurs sont impotentes. Et je me réjouis que les uns et les autres aient compris cela. L'Etat pour sa part, ne fera qu'accompagner cette cohésion.

2009 est l'année de la transition vers une relance durable dès 2010. C'est pourquoi, des dispositions doivent être prises pour annoncer tôt le prix du coton graine et toutes les autres décisions susceptibles d'encourager les producteurs comme par exemple la subvention des intrants.

Pour notre part, nous ferons de notre possible pour jouer notre partition. Je souhaite à la filière une bonne et fluctueuse année 2009 pour une relance durable

AFFICOT-CI (Association des Faïtières de la Filière Coton de Cote d'Ivoire)

DJOMANDE Mamadou, président :

" Vivement des rapports plus formels avec les égreneurs "



Les producteurs de coton souffrent depuis 6 ans que dure la crise. Le mouvement coopératif a pris du plomb dans l'aile. Les Organisations Professionnelles ont poussé comme des champignons. Malheureusement, les moyens financiers et les résultats techniques n'ont pas suivi le même rythme. Les Unions Interrégionales s'interrogent sur leur avenir.

C'est l'occasion pour moi de remercier le Ministre de l'Agriculture et ses partenaires pour les actions qu'ils ont entreprises ces deux dernières années à l'effet de soulager les acteurs de la filière.

L'AFFICOT-CI, regroupant l'ensemble des Unions faîtières a compris que nul ne pourra organiser la filière sans la participation et la contribution effectives des producteurs.

Je souhaite que cette année 2009 soit le départ d'une réforme du mouvement coopératif de la filière coton. Cette réforme devra aboutir au renforcement des capacités de l'AFFICOT-CI de sorte à la rendre nationale forte, crédible, viable et représentative de l'ensemble des producteurs de coton.

Je souhaite que la subvention engrais soit renouvelée en 2009 et étendue aux insecticides.

Demande à INTERCOTON de faire diligence pour la signature du protocole d'accord producteurs/égreniers dans l'intérêt de la filière

Bonne et heureuse année 2009.

APROCOT-CI (Association Professionnelle des sociétés Cotonnières de Cote d'Ivoire)

ABA achi, Président :

"2008 : espoir et désespoir, 2009 : dur, dur !"



Sur le plan interne, 2008 a vu le renouvellement du bureau dirigeant de l'association qui nous a porté à sa tête en mai. L'association était présidée depuis sa création en 2001 par Kouamé SIGNO(Ex DG de LCCI)à qui je voudrais ici rendre hommage. C'est un homme compétent que nous avons encore sollicité pour conduire le projet sur Culture attelée, financé par l'Union Européenne, dont la gestion a été

confiée à L'APROCOT-CI.

Pour la filière, 2008 fut une année pleine d'espoir, nous espérions au moins 250 000 T, surtout avec le relèvement du prix d'achat et la subvention des engrais par l'Etat. Malheureusement, la décision ayant été annoncée un peu tardivement n'a pas eu l'effet escompté, toutefois, on aura seulement qu'une hausse d'environ 30 000T. Nous profitons pour demander à l'Etat le paiement rapide de cette subvention qui se lève à 7 milliards pour permettre aux égreneurs de financer les achats en cours. Les derniers mois de l'année ayant été marqués par une chute des cours due à la crise financière, ce sera une catastrophe si l'Etat tarde à réagir.

Pour 2009, souhaitons la reconduction de cette décision et une plus grande solidarité entre les acteurs principaux (égreniers et producteurs), la réussite et la prospérité, le paiement rapide de la subvention des engrais par l'Etat. Nous souhaitons au pays la paix, nécessaire au développement de nos activités localisée au Nord.

Campagne 2008/2009

HUIT STRUCTURES ENLEVERONT LE COTON

La campagne de commercialisation 2008/2009, est ouverte officiellement depuis le mercredi 6 décembre 2008 passé. C'est ce qu'a décidé le sémi-

naire de préparation qui a réuni les différents acteurs de la filière le 2 décembre dernier à Korhogo. Des dispositions pratiques ont été prises au cours de cette rencontre qui s'est tenue sous l'égide des instances de régulation. Cette campagne considérée par les acteurs comme celle de la transition vers une relance durable est placée sous le signe de l'apaisement.

Selon les dernières révisions de prévisions de production, la filière

s'attend à environ 155 000T de coton graine au cours de cette campagne.

Après analyse des bilans de mises en place d'intrants chez les producteurs, huit structures (égreniers et faîtières) ont été jugées aptes à enlever du coton au cours de cette campagne, ce sont: CIDT, Ivoire Coton, Yebe Wognon, DOPA, UCAB-CI, UCOODEPMA, DOPA, URECOPAT-CI.

ACTUALITE DE LA FILIERE

L'INTERCOTON bénéficiera d'une Assistance Technique long terme

Pour appuyer la filière dans la réalisation des réformes prévues pour la relance de la production cotonnière, l'interprofession bénéficiera pour une période de 24 mois, à partir de ce mois janvier 2009, d'une assistance technique financée par le FED (Fonds Européen pour le Développement.)

Cette assistance technique devrait contribuer au renforcement des capacités de l'INTERCOTON pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de gestionnaire des accords interprofessionnels. Au terme d'un appel d'offre international c'est le cabinet français SOFRECO qui a été choisi pour cette assistance. Il détachera, un de ses experts au sein de l'INTERCOTON pour la durée du contrat.

Cette assistance technique s'inscrit dans le cadre du soutien apporté par l'Union Européenne à la relance durable de la filière coton en Côte d'Ivoire. Le plan d'action 2008-2010 d'appui à cette relance est le résultat d'un processus de concertation avec les acteurs de la filière qui a été engagé en 2005. Ce document, basé sur les résultats d'une étude financée par la Commission Européenne, résulte d'un tra-

vail participatif conduit avec les acteurs. Le processus de réflexion par les parties prenantes a débouché sur la définition puis l'adoption par le Gouvernement d'une déclaration de stratégie de relance de la filière coton mais également sur l'identification des actions prioritaires.

Les résultats attendus sont la mise en œuvre des actions qui sont en cours de réalisation ou qui seront financées par l'UE pour la redynamisation la filière dont les principaux bénéficiaires sont les populations rurales, vivant dans des zones faiblement pourvues en ressources naturelles. Il permettra en outre de soutenir le pays dans ses efforts de lutte contre la pauvreté et de modernisation de l'agriculture.

Dans le même ordre, l'INTERCOTON bénéficiera pour les 16 prochains mois, d'un Devis programme de 200 millions de francs financé par le STABEX. Il vise à appuyer la réorganisation et le renforcement du système de gestion de la filière coton.

27 milliards pour relancer la CIDT

La Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT), pionnière de la culture du coton dans notre pays ne va pas bien !

Depuis 2002, elle cumule en effet des pertes de plus de 39 milliards de francs CFA. Soit plus de 5 fois son capital social ! Ce qui est en déphasage avec les règles de l'OHADA. Les raisons sont essentiellement dues à la crise socio politique, au faible niveau des cours de la fibre et du dollar mais aussi à la cession d'une partie de ses actifs en 1998 qui la fait hériter de la zone cotonnière la moins rentable.

Aussi, face à cette situation alarmante de quasi cessation d'activités, l'Etat de Côte d'Ivoire l'actionnaire principal, a au cours de l'Assemblée Générale ordinaire du 19 septembre 2008 pris l'engagement de maintenir les activités de la CIDT en raison de l'importance qu'elle revêt en tant que structure de développement. Il lui a donc demandé de faire des propositions de stratégie de relance sur une période de 3 ans. C'est ce qui a motivé cet atelier qui s'est tenu les 12 et 13 décembre 2008 à Abidjan. Et qui a mobilisé des membres du conseil d'administration, de l'équipe de direction, des représentants du personnel et des représentants d'Etat tels les ministères de l'agriculture, de l'économie et des finances, du commerce et de l'industrie, du plan et du développement.

Présidé par M. Touré Amara Président du Conseil d'Administration, l'atelier a fait des propositions pour un programme de relance.

Ce programme nécessite un soutien urgent de l'actionnaire principal de 9 milliards dans l'immédiat et de 18 milliards à court terme, soit 27

milliards sur les 3 prochaines années ; ce qui devrait permettre à terme à la CIDT qui existe depuis 1974 de produire au moins les 110 000 tonnes de coton nécessaires à son équilibre contre 22 000 tonnes seulement aujourd'hui.

La CIDT emploie ce jour environ 500 travailleurs permanents et 200 saisonniers.

Elle a aussi en charge le destin de 72.000 planteurs répartis dans 200 villages (77 sous préfectures) ; soit 58% de la zone cotonnière.

STATISTIQUES REVISEES

Prévisions pour la campagne 2008-2009

ACTEURS	Surfaces	Prév. prod.
Ivoire Coton	53 471 HA	57 141 T
COIC	38 243 HA	42 000 T
CIDT	35 945 HA	38 000T
UCAB-CI	7 255 HA	8 300 T
DOPA	4 500 HA	5 500 T
UCOODEPMA	2766 HA	3300 T
URUIRECOOPATCI	-	1637 T
UCOPCI	-	300 T
TOTAL	141 709 HA	156 178 T